

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 20 Décembre 2021 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans le département de la Guadeloupe.
En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

CONSTITUTIONS

FC06871

Par acte SSP du 10/05/2022 il a été constitué une SAS dénommée :

BOUCHERIE SINGARIN

Siège social : 2, rue Achille René Bois-neul 97121 ANSE BERTRAND

Siège : B S

Capital : 1.000€

Objet : Boucherie, transformation des produits du terroir. Apporter son soutien à des personnes en situation de fragilité, soit du fait de leur situation économique et sociale, soit du fait de leur situation personnelle et particulièrement de leur état de santé ou de leurs besoins en matière d'accompagnement social ou médico-social ; Contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté, notamment l'éducation populaire, à la préservation et au développement du lien social ou au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale.

Concourir au développement durable dans ses dimensions économique, sociale, environnementale et participative, à la transition énergétique ou à la solidarité internationale, sous réserve que l'activité de l'entreprise soit liée à l'un des deux objectifs précédents ; Conseil, audits, études, formation, insertion auprès des directions ou des services des entreprises, des institutionnels et des particuliers. La prospection, l'achat et/ou la vente et la location, de quelque manière que ce soit, de tous terrains, de tous meubles et immeubles pour son compte propre uniquement. La création ou l'acquisition et l'exploitation de tous fonds ou établissements ayant les mêmes activités. La participation de la Société par tous les moyens et sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer ; la conception, la création, la commercialisation directe ou indirecte par l'intermédiaire notamment de tout licencié de tous produits et de tous services pouvant être distribués sous les marques, logos ou emblèmes lui appartenant, ou sous toute marque, logo ou emblème nouveau que la société pourrait détenir ou déposer. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet

Président : M SINGARIN Claudy, Durival 97160 LE MOULE.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC06875

Par acte SSP du 18/05/2022 il a été constitué une SAS dénommée :

BUTTERFLY TOURS

Siège social : DESVAREUX 97118 ST FRANÇOIS

Capital : 1.000€

Objet : ORGANISATION D'EXCURSIONS

Président : M SYDEIN-COVIN JEROME, DESVAREUX 97118 ST FRANÇOIS.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC06877

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASPP du 20/05/2022 a été constituée la SAS « AM COSMETICS »

Au capital de 1.000 €

Siège : 30 résidence les grenadines, 97129 Lamentin

Objet : vente de parfumerie et cosmetics Bien être

Durée : 99 ans

Cession d'actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé à le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote appartient au nu-proprétaire, sauf pour les décisions relatives à l'affectation des bénéfices où il appartient à l'usufruitier.

Président : M. Marc AHONA demeurant 39 résidence les grenadines, 97129 LAMENTIN

Immatriculation au RCS de POINTE-A-PITRE

FC06872

Par acte SSP du 17/05/2022 il a été constitué une SASU dénommée :

RF LOCATION

Siège social : 15 RUE HABITATION, RICHEVAL 97111 MORNE A L EAU

Siège : RFL

Capital : 5.000€

Objet : La location, entretiens de véhicules et électricité générale.

Et la location-bail de courte durée de voitures particulières et autres véhicules automobiles légers sans chauffeur (3,5 tonnes ou moins). L'électricité : Électricité générale.

Président : M FLEREAU Ronald, 15 Rue Habitation, RICHEVAL 97111 MORNE A L EAU.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC06873

Par acte SSP du 05/05/2022 a été constituée la SAS « MINI MARKET »

Au capital de 1.000 €

Siège : F 01 BATIMENTS 3 BLOC F LES PORTES DE SONIS 2, 2 ZAC DE BOISSARD 97139 LES ABYMES

Objet : L'exploitation d'un commerce d'alimentation Générale, snack avec vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées à emporter.

Durée : 99 ans

Cession d'actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre

VENTES

FCI00800



Maître Aurélie TOLASSY-SAULO
Avocate au Barreau de Guadeloupe,
Saint-Martin & Saint-Barthélemy
117 Rue Fribault - 97110 POINTE-A-PITRE
Tél 0590 28 73 31 / Fax : 0590 28 73 43

AVIS DE VENTE SUR SURENCHERE

En l'audience du Juge de l'Exécution près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE POINTE-A-PITRE, au Palais de Justice sis 16 Rue Dugommier, aura lieu une vente sur surenchère LE JEUDI 30 JUIN 2022 à 10 HEURES

Il sera procédé à la vente sur surenchère, au plus offrant et dernier enchérisseur, sur l'immeuble dont la désignation

suit :

DESCRIPTION : Sur la collectivité de SAINT MARTIN (97150) les droits et biens immobiliers dépendant du lot 117 sis dans un ensemble immobilier dénommé « PLAZA ORIENT BAY » édifié sur une parcelle de terre au lieudit Grisselle cadastrée sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
AW-712-Griselle-04ha 92a 50ca

Le lot numéro CENT DIX SEPT (117) d'une superficie loi carrez de 53m², sis au rez-de-chaussée du bâtiment 3 porte 33, consistant en un local commercial comprenant une pièce principale, un WC, une terrasse et les 353/10 000èmes des parties communes générales de l'ensemble et les 147/1 000èmes des parties communes spéciales au bâtiment 3.

Cet ensemble immobilier a fait l'objet d'un EDD et RCP dressé par Me MOUIAL, Notaire à SAINT MARTIN, en date du 08/06/2010 publié au Service de La Publicité Foncière de BASSE TERRE le 15/07/2010 vol 2010 P N°1408 et de l'attestation rectificative publiée le 23/07/2010 volume 2010 D 2401.

CONDITIONS DE LA VENTE : Tout intéressé peut prendre connaissance du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de POINTE-A-PITRE, au Palais de justice 16 rue Dugommier, sur le site internet ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIÉS, sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

La vente aura lieu le JEUDI 30 JUIN 2022 sur la mise à prix de :

QUATRE-VINGT SIX MILLE NEUF CENT EUROS (86 900€)

Frais en sus.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 19 mai 2022

Signé : Maître Aurélie TOLASSY-SAULO

FC06870



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin,
Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE A PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice 16 rue DUGOMMIER à POINTE-A-PITRE aura lieu une adjudication le JEUDI 30 JUIN 2022 à 10 heures

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE : La société NACC, S.A.S au capital de 14 032 410 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 407917111, dont le siège social est 37 boulevard Suchet à PARIS (75016) agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

DESCRIPTION : Sur la commune de PETIT BOURG (97170) une parcelle de terre sur laquelle est édifiée une construction au lieudit VERNOU et cadastré sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
BS-100-Vernou l'Espérance-19a 13ca
Il s'agit d'une villa sur deux niveaux avec piscine et jardin comprenant :

- un rez-de-chaussée composé d'une buanderie, une chambre d'amis, un WC indépendant, un garage et la loggia.

- l'étage est composé de 4 chambres dont une avec salle de bains attenante et WC, un salon, un séjour, une cuisine, un WC indépendant et une salle de bains.

Et des combles non aménagés.

L'immeuble est occupé par les propriétaires.

CONDITIONS DE LA VENTE : Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de POINTE A PITRE, Palais de justice 16 rue DUGOMMIER ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de

Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le jeudi 30 Juin 2022 à 10h sur la mise à prix de : CENT SOIXANTE QUINZE MILLE EUROS (175000€)

Frais en sus.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 18 Mai 2022

Signé : La SCP MORTON & ASSOCIÉS

représentée par

Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20100372/LRM/KL

FC06874



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin,
Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE A PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Nouveau Palais de Justice, 16 rue Dugommier de POINTE-À-PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 30 JUIN 2022 à 10 heures

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE : Maître Marie-Agnès DUMOULIN, Mandataire Judiciaire, domicilié, 07 Rue du Morne Ninine, La Marina 97190 LE GOSIER

DESCRIPTION : Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de PETIT CANAL (97131) sur une parcelle de terre cadastrée sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
AT - 152 - Deville - 05a 32ca

Consistant en une construction à usage d'habitation et une partie d'un garage automobile conformément au cahier des conditions de vente et sa note nota bene page 12 ci-après retranscrit.

NOTA BENE : « Il résulte du rapport d'expertise annexé au présent document que sur le terrain cadastré section AT numéro 152 se trouve une construction à savoir un garage dont l'assise se situe en partie sur la parcelle cadastrée section AT numéro 152 et en partie sur la parcelle cadastrée section AT numéro 153 qui n'est pas concernée par la présente vente.

Il est porté à la connaissance des enchérisseurs qu'il s'agit d'une vente partielle du garage et que l'adjudicataire devra réaliser à ses frais, un mur séparatif coupe-feu sur la limite des deux parcelles de 23,50m² de long au milieu du garage. »

CONDITIONS DE LA VENTE : Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de POINTE-À-PITRE, Palais de justice, 16 rue Dugommier ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 30 JUIN 2022 sur la mise à prix de CENT MILLE EUROS (100 000 €)

Avec possibilité de baisse de mise à prix immédiate de 30% en cas de carence d'enchères

Frais en sus.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 19 mai 2022

Signé : La SCP MORTON & ASSOCIÉS

représentée par

Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20210058/LRM/KL

FCI00804



www.cofd-avocats.com

AVIS SIMPLIFIÉ

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de POINTE A PITRE, siégeant au Palais de Justice de ladite ville, 16 Rue Dugommier, 97110 POINTE A PITRE, le

Jeudi 30 juin 2022 à 10 heures

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques sur surenchère du bien immobilier dont la désignation suit :

Un immeuble sis sur la Commune des ABYMES (97139) au lieudit David, une propriété bâtie figurant au cadastre sous les références suivantes : Section A1 Numéro 46 d'une contenance de 06a 15ca, une maison d'habitation de type F5 composée :

- au rez-de-chaussée : un garage, une entrée, une cuisine, un séjour, deux chambres, une salle d'eau avec des toilettes
- au premier étage : une entrée, un salon, une cuisine aménagée, une chambre, un dressing, une salle d'eau, une terrasse, un débarras, une cour intérieure, un atelier, une terrasse abritée et la parcelle de terrain sur laquelle elle est édifiée

Et tels que ledit biens et droits immobiliers qui précèdent se poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, dépendances, et immeubles par destination, servitude pouvant y être attachée et mitoyenneté, sans aucune exception ni réserve

Les enchères seront ouvertes avec une mise à prix de **QUARANTE NEUF MILLE CINQ CENTS EUROS (49.500 €)**. Elles ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Tout intéressé peut prendre communication du Cahier des Conditions de Vente au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de POINTE A PITRE, Palais de Justice, sis 16 rue Dugommier, 97110 POINTE A PITRE, ou au Cabinet de Maître Annick RICHARD sur rendez-vous pris au 05.90.48.42.54.

Aucune visite des lieux ne sera organisée.

Fait à POINTE A PITRE, le 19 mai 2022

Jan-Marc FERLY
Avocat à la Cour Associé Gérant

MARCHÉ PUBLIC

FC06876



AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Région Guadeloupe, Avenue Paul Lacavé - Petit-Paris, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+33) 5 90 80 40 40, Courriel : dcp-region@cr-guadeloupe.fr, Fax : (+33) 5 90 80 41 59, Code NUTS : FRY10

Adresse(s) internet :
Adresse principale : <http://www.region-guadeloupe.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale
I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE
Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Aménagement du boulevard de Houelbourg (RN10) entre les giratoires de R. FULTON et F. FRESNAU
Numéro de référence : MF20-028
II.1.2) Code CPV principal :
Descripteur principal : 45233000
II.1.3) Type de marché

Travaux
II.1.4) Description succincte : Cette présente consultation relative à l'aménagement du boulevard de Houelbourg (RN10) entre les giratoires R Fulton et F Fresneau est divisée en 4 lots : - terrassements/voirie et accotements/réseaux divers/maçonnerie/ouvrages béton armés et métallique ; - signalisation horizontale ; - plantations - mobiliers urbains ; - création de toilettes automatisées (sanisettes).

II.1.6) Information sur les lots :
Ce marché est divisé en lots : oui
II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA):

Valeur euros
ou
Offre la plus basse : euros / Offre la plus élevée : euros prise en considération (Hors TVA)
Mots descripteurs : Voirie et réseaux divers

SECTION II : DESCRIPTION
OBJET : Aménagement du boulevard de Houelbourg (RN10) entre les giratoires de R. FULTON et F. FRESNAU

II.2) DESCRIPTION
II.2.1) Intitulé : Terrassements - Voirie et accotements - Réseaux divers - Maçonnerie - Ouvrages béton armés et métallique

Lot n° : 1
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 45233000
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRY10

II.2.4) Description des prestations : Terrassements - voirie et accotements - réseaux divers - maçonnerie - ouvrages béton armés et métallique

II.2.5) Critères d'attribution
Critère de qualité
1. valeur technique / Pondération : 60%
2. délai d'exécution / Pondération : 10%

Prix :
1. Prix / Pondération : 30%
II.2.11) Information sur les options
Options : non
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
II.2.14) Informations complémentaires :
Mots descripteurs : Maçonnerie, Ouvrage métallique, Terrassement, Voirie et réseaux divers

II.2) DESCRIPTION
II.2.1) Intitulé : Signalisation horizontale
Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 45233221
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRY10

II.2.4) Description des prestations : Signalisation horizontale

II.2.5) Critères d'attribution
Critère de qualité
1. valeur technique / Pondération : 60%
2. délai d'exécution / Pondération : 10%

Prix :
1. Prix / Pondération : 30%
II.2.11) Information sur les options
Options : non
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
II.2.14) Informations complémentaires :
Mots descripteurs : Signalisation

II.2)DESCRIPTION
II.2.1) Intitulé : Plantations - Mobiliers urbains
Lot n° : 3

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 45112710
Code CPV principal : 34928400
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRY10

II.2.4) Description des prestations : Plantations - Mobiliers urbains

II.2.5) Critères d'attribution
Critère de qualité
1. valeur technique / Pondération : 60%
2. délai d'exécution / Pondération : 10%

Prix :
1. Prix / Pondération : 30%
II.2.11) Information sur les options
Options : non
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
II.2.14) Informations complémentaires :
Mots descripteurs : Espaces verts, Mo-

bilier urbain
II.2) DESCRIPTION
II.2.1) Intitulé : Création de toilettes automatisées (sanisettes)

Lot n° : 4
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 24955000
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution :
II.2.4) Description des prestations :
Création de toilettes automatisées (sanisettes)

II.2.5) Critères d'attribution
Critère de qualité
1. valeur technique / Pondération : 60%
2. délai d'exécution / Pondération : 10%

Prix :
1. Prix / Pondération : 30%
II.2.11) Information sur les options
Options : non
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
II.2.14) Informations complémentaires :
Mots descripteurs : Sanitaire

SECTION IV : PROCEDURE IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure
Procédure ouverte
IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique
IV.1.6) Enchère électronique :
IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure
Numéro de l'avis au JO série S : 2021/S 045-109433 du 05/03/2021

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique
IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation :

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Marché n° :
Lot n° : 1

Intitulé : Terrassements - voirie et accotements - réseaux divers - maçonnerie - ouvrages béton armés et métallique
Un marché/lot est attribué : non
V.1) Informations relatives à une non-attribution

Le marché/lot n'a pas été attribué
Autres raisons (interruption de la procédure)

Marché n° :
Lot n° : 2

Intitulé : Signalisation horizontale
Un marché/lot est attribué : non
V.1) Informations relatives à une non-attribution

Le marché/lot n'a pas été attribué
Autres raisons (interruption de la procédure)

Marché n° :
Lot n° : 3

Intitulé : Plantations - mobiliers urbains
Un marché/lot est attribué : non
V.1) Informations relatives à une non-attribution

Le marché/lot n'a pas été attribué
Autres raisons (interruption de la procédure)

Marché n° :
Lot n° : 4

Intitulé : Création de toilettes automatisées (sanisettes)
Un marché/lot est attribué : non
V.1) Informations relatives à une non-attribution

Le marché/lot n'a pas été attribué
Autres raisons (interruption de la procédure)

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Guadeloupe, 6 Rue Victor Hugues, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+33) 5 90 41 15 38, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Fax : (+33) 5 90 81 96 70, Adresse internet : <http://www.guadeloupe-tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :
Tribunal administratif de Guadeloupe, 6 Rue Victor Hugues, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+33) 5 90 41 15 38, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Fax : (+33) 5 90 81 96 70, Adresse internet : <http://www.guadeloupe-tribunal-administratif.fr>

VI.4.3) Introduction de recours :
Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel

tuel : Avant la signature du marché entre l'acheteur et l'attributaire - Référé contractuel : 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat ; - 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Recours en contestation de la validité du contrat : Dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution au JOUE.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Guadeloupe, 6 Rue Victor Hugues, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+33) 5 90 41 15 38, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Fax : (+33) 5 90 81 96 70, Adresse internet : <http://www.guadeloupe-tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 19/05/2022

Le président du Conseil Régional
Ary CHALUS

FC06878



AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Région Guadeloupe, Avenue Paul Lacavé - Petit-Paris, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+33) 5 90 80 40 40, Courriel : dcp-region@cr-guadeloupe.fr, Fax : (+33) 5 90 80 41 59, Code NUTS : FRY10

Adresse(s) internet :
Adresse principale : <http://www.region-guadeloupe.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale
I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE
Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Aménagement du boulevard de Houelbourg (RN10) entre les giratoires de R. FULTON et F. FRESNAU

Numéro de référence : MF20-028
II.1.2) Code CPV principal :
Descripteur principal : 45233000

II.1.3) Type de marché
Travaux

II.1.4) Description succincte : Cette présente consultation relative à l'aménagement du boulevard de Houelbourg (RN10) entre les giratoires R Fulton et F Fresneau est divisée en 4 lots : - terrassements/voirie et accotements/réseaux divers/maçonnerie/ouvrages béton armés et métallique ; - signalisation horizontale ; - plantations - mobiliers urbains ; - création de toilettes automatisées (sanisettes).

II.1.6) Information sur les lots :
Ce marché est divisé en lots : oui
II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA):

Valeur euros
ou
Offre la plus basse : euros / Offre la plus élevée : euros prise en considération (Hors TVA)

Mots descripteurs : Voirie et réseaux divers

SECTION II : DESCRIPTION

OBJET : Aménagement du boulevard de Houelbourg (RN10) entre les giratoires de R. FULTON et F. FRESNAU

II.2) DESCRIPTION
II.2.1) Intitulé : Terrassements - Voirie et accotements - Réseaux divers - Maçonnerie - Ouvrages béton armés et métallique

Lot n° : 1
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 45233000
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRY10

II.2.4) Description des prestations : Ter-

rassements - voirie et accotements - réseaux divers - maçonnerie - ouvrages béton armés et métallique

II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 60%

2. délai d'exécution / Pondération : 10%

Prix :

1. Prix / Pondération : 30%

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires : Mots descripteurs : Maçonnerie, Ouvrage métallique, Terrassement, Voirie et réseaux divers

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Signalisation horizontale

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45233221

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

II.2.4) Description des prestations : Signalisation horizontale

II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 60%

2. délai d'exécution / Pondération : 10%

Prix :

1. Prix / Pondération : 30%

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Signalisation

II.2)DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Plantations – Mobiliers urbains

Lot n° : 3

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45112710

Code CPV principal : 34928400

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

II.2.4) Description des prestations : Plantations – Mobiliers urbains

II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 60%

2. délai d'exécution / Pondération : 10%

Prix :

1. Prix / Pondération : 30%

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires : Mots descripteurs : Espaces verts, Mobilier urbain

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Création de toilettes automatisées (sanisettes)

Lot n° : 4

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 24955000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Création de toilettes automatisées (sanisettes)

II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 60%

2. délai d'exécution / Pondération : 10%

Prix :

1. Prix / Pondération : 30%

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Sanitaire

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S : 2021/S 045-109433 du 05/03/2021

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation :

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Marché n° :

Lot n° : 1

Intitulé : Terrassements - voirie et accotements - réseaux divers - maçonnerie - ouvrages béton armés et métallique

Un marché/lot est attribué : non

V.1) Informations relatives à une non-attribution

Le marché/lot n'a pas été attribué

Autres raisons (interruption de la procédure)

Marché n° :

Lot n° : 2

Intitulé : Signalisation horizontale

Un marché/lot est attribué : non

V.1) Informations relatives à une non-attribution

Le marché/lot n'a pas été attribué

Autres raisons (interruption de la procédure)

Marché n° :

~~Lot~~ Lot n° : 3 Intitulé : Plantations - mobiliers urbains

Un marché/lot est attribué : non

V.1) Informations relatives à une non-attribution

Le marché/lot n'a pas été attribué

Autres raisons (interruption de la procédure)

Marché n° :

Lot n° : 4

Intitulé : Création de toilettes automatisées (sanisettes)

Un marché/lot est attribué : non

V.1) Informations relatives à une non-attribution

Le marché/lot n'a pas été attribué

Autres raisons (interruption de la procédure)

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Guadeloupe, 6 Rue Victor Hugues, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+33) 5 90 41 15 38, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Fax : (+33) 5 90 81 96 70, Adresse internet : <http://www.guadeloupe-tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal administratif de Guadeloupe, 6 Rue Victor Hugues, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+33) 5 90 41 15 38, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Fax : (+33) 5 90 81 96 70, Adresse internet : <http://www.guadeloupe-tribunal-administratif.fr>

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel : Avant la signature du marché entre l'acheteur et l'attributaire - Référé contractuel : 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat ; -6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. -Recours en contestation de la validité du contrat: Dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution au JOUE.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Guadeloupe, 6 Rue Victor Hugues, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+33) 5 90 41 15 38, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Fax : (+33) 5 90 81 96 70, Adresse internet : <http://www.guadeloupe-tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 19/05/2022

Le président du Conseil Régional
Ary CHALUS

Une annonce
légale
à publier
en Guadeloupe ?

Saisissez la

en ligne !

www.leprobant.fr